



## Conseil d'administration

338<sup>e</sup> session, Genève, 12-26 mars 2020

GB.338/PFA/INF/3

Section du programme, du budget et de l'administration

PFA

### POUR INFORMATION

Date: 13 février 2020

Original: anglais

## Plan d'audit annuel établi par le Commissaire aux comptes

**Résumé:** Dans le présent document, le Directeur général transmet au Conseil d'administration, pour information, le résumé du plan d'audit annuel établi par le Commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

**Auteur:** Commission de vérification des comptes de la République des Philippines (Commissaire aux comptes).

**Document connexe:** GB.335/PFA/INF/2.



## Résumé du plan d'audit annuel transmis au Conseil d'administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

### Mandat

1. En vertu de l'article 35 du Règlement financier de l'Organisation internationale du Travail (OIT), les états financiers consolidés de l'OIT sont soumis à un audit annuel. Le président de la Commission de vérification des comptes de la République des Philippines est le Commissaire aux comptes (auditeur) de l'OIT. Il a été nommé par le Conseil d'administration du BIT, conformément au chapitre IX du Règlement financier, pour un premier mandat de quatre ans commençant le 1<sup>er</sup> avril 2016 et reconduit pour une nouvelle période de quatre ans.

### Objectifs généraux de l'audit

2. Les objectifs généraux de notre mission d'audit sont les suivants:
  - fournir une opinion indépendante permettant de déterminer:
    - si les états financiers donnent une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière de l'OIT au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière, de ses flux de trésorerie et de l'écart entre les prévisions budgétaires et les chiffres effectifs pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS);
    - si les états financiers ont été établis en conformité avec les méthodes comptables énoncées;
    - si les principes comptables ont été appliqués sur la même base que celle de l'exercice précédent; et
    - si les opérations dont nous avons eu connaissance au cours de notre audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Règlement financier et aux autorisations données par les organes délibérants de l'OIT; et
  - formuler des observations sur l'efficacité des procédures financières, sur le système comptable, sur les contrôles financiers internes et, en général, sur l'administration et la gestion de l'Organisation (article 36 du Règlement financier).

### Approche et méthodologie de l'audit

3. Conformément aux prescriptions des Normes internationales d'audit, nous procéderons à l'audit des états financiers de l'OIT ainsi que de sa gestion opérationnelle en suivant une approche fondée sur l'analyse des risques.
4. L'approche fondée sur l'analyse des risques qui sera adoptée pour procéder à l'audit des états financiers suppose une évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états

financiers et les assertions, en se fondant sur une compréhension appropriée de l'Organisation et de son environnement, notamment de son système de contrôle interne.

5. Dans le cadre de notre approche et de notre méthodologie de l'audit, nous nous efforcerons principalement d'évaluer la maturité de l'Organisation en matière de gestion des risques en déterminant dans quelle mesure le Conseil d'administration et la direction du BIT identifient, évaluent, gèrent et contrôlent correctement les risques.
6. Les plans d'audit que nous établirons périodiquement par la suite nous permettront de recenser et de hiérarchiser tous les domaines dans lesquels les parties prenantes ont besoin de garanties objectives, notamment les procédures de gestion des risques, la gestion des risques essentiels, l'enregistrement et la notification des risques, ainsi que la maîtrise de certains risques particuliers ou de certains groupes de risques.
7. Enfin, la communication des résultats de l'audit, dernière étape de notre démarche, sera l'occasion de discuter des constatations et des conclusions de nos travaux avec la direction du BIT afin de décider des mesures à prendre.

## Risques envisagés et objectifs de l'audit

8. Lors de nos précédents travaux d'audit, nous avons relevé, dans les opérations de l'OIT, un certain nombre d'éléments et d'évolutions sur lesquels nous avons axé notre audit. Nous avons prévu d'intégrer ces éléments d'information dans nos audits intermédiaires, nos audits des bureaux extérieurs et dans l'audit de fin d'exercice pour 2019. Ces éléments et évolutions sont les suivants:

- **Communication de l'information financière et d'autres informations essentielles.** Degré de couverture des informations financières; jugements et estimations; procédure de séparation des exercices; consolidation; immobilisations; données publiées; application des normes IPSAS. L'objectif de l'audit est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et qu'ils donnent une image fidèle de la situation en incluant toutes les informations requises.
- **Gestion des ressources humaines.** L'examen de la gestion des ressources humaines – politiques, procédures et leur mise en œuvre –, sachant que les procédures de gestion des ressources humaines sont dynamiques et doivent être continuellement réorientées et revitalisées pour rester adaptées aux besoins en constante évolution de l'Organisation. L'audit vise plusieurs objectifs:
  - a) identifier les principaux risques liés à la gestion des ressources humaines à l'OIT et examiner la cohérence et l'adéquation des stratégies mises en œuvre pour gérer ces risques;
  - b) évaluer les stratégies et les résultats de l'OIT en matière de ressources humaines et déterminer les domaines dans lesquels l'OIT pourrait apporter des améliorations;
  - c) procéder à un état des lieux de la mise en œuvre des procédures, politiques et stratégies de l'OIT en matière de ressources humaines et identifier les facteurs qui ont entravé leur mise en œuvre.
- **Opérations des bureaux régionaux, des équipes d'appui technique au travail décent et des bureaux de pays.** L'examen des opérations et des contrôles dans les bureaux sélectionnés. L'objectif de l'examen est d'évaluer: les processus de contrôle

au sein du système d'information (progiciel de gestion intégré) et les processus de migration et de conversion des données; l'exécution des projets, le suivi et l'établissement de rapports; les contrôles internes et les contrôles de gestion des processus opérationnels essentiels (achats et accords à long terme, gestion des actifs et des stocks), des programmes et des projets, et des programmes par pays de promotion du travail décent. L'examen des bilans de vérification.

## Seuil de signification de l'audit

9. Notre audit nous impose de déterminer un seuil de signification spécifique pour chaque engagement. Ce seuil est également utilisé pour évaluer l'importance des anomalies non corrigées (ajustements et reclassifications passés) notées au cours de l'audit.
10. Nous avons fixé notre seuil de signification préliminaire à environ 2 pour cent du montant total moyen des dépenses de l'OIT au cours des cinq dernières années, soit 14,7 millions de dollars des États-Unis.
11. Le seuil de signification de l'audit tient compte des facteurs ci-après: les besoins de l'Organisation et ceux des donateurs, des représentants gouvernementaux, des employeurs et des travailleurs, ainsi que d'autres organisations multilatérales. Ce seuil est cohérent avec le seuil de signification retenu pour l'audit des états financiers de 2018. Cependant, la mesure quantitative du seuil de signification n'est pas le seul facteur pris en compte pour évaluer les anomalies. Des anomalies relativement négligeables peuvent avoir un effet significatif sur les états financiers en raison de facteurs qualitatifs.

## Documents à produire

12. A la fin de l'audit, nous remettrons au Conseil d'administration les rapports suivants:
  - **Rapport de l'auditeur indépendant.** Il s'agit d'une opinion signée sur les états financiers au 31 décembre 2019.
  - **Rapport du Commissaire aux comptes au Conseil d'administration.** Ce rapport présentera nos constatations concernant l'efficacité des procédures financières, du système comptable, des contrôles financiers et, en général, de l'administration et de la gestion de l'OIT, ainsi que toutes les questions visées au chapitre IX, article 36, du Règlement financier. Nous y ferons le point sur les observations des années antérieures et sur l'application des recommandations s'y rapportant. Le rapport contiendra également les observations et recommandations de l'année en cours.
13. De plus, nous fournirons à la direction les documents ci-après au cours de notre audit:
  - **Lettres adressées à la direction.** Il s'agit de communications indiquant les modifications qui pourraient être apportées aux procédures pour améliorer les systèmes de contrôle interne, simplifier les opérations ou renforcer les pratiques en matière d'information financière.
  - **Observations adressées au personnel.** Il s'agit de communications écrites destinées à informer les membres du personnel concernés des lacunes observées dans la vérification des comptes, des opérations ou des transactions.

## Activités prévues sur le terrain pour l'audit de 2019

14. Conformément à notre méthode d'audit fondée sur l'analyse des risques, notre plan de travail pour l'audit de 2019 comprend les activités décrites dans le tableau ci-dessous:

Bureaux à visiter	Domaines/activités
Siège de l'OIT	<p><b>Audit financier intérimaire:</b> vérification de la conformité avec les procédures comptables et les procédures de notification applicables à tous les comptes constituant les états financiers; tests de validation couvrant la période janvier-août 2019.</p> <p><b>Audit opérationnel:</b> examen de l'efficacité et de l'efficacé de la gestion des ressources humaines, l'accent étant mis sur les aspects qui ont une incidence sur les opérations de l'OIT en tant qu'organisme des Nations Unies, à savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- recrutement et sélection;</li> <li>- structure et hiérarchie;</li> <li>- mobilité;</li> <li>- perfectionnement du personnel;</li> <li>- évaluation du comportement professionnel;</li> <li>- parité hommes-femmes;</li> <li>- représentation géographique.</li> </ul>
Bureau régional de l'OIT pour l'Amérique latine et les Caraïbes (BR-Lima) ETD/BP-Lima ETD/BP-San José ETD/BP-Le Caire	<b>Audit opérationnel</b>
Siège de l'OIT	<p><b>Audit financier de fin d'année:</b> vérification de la conformité avec les procédures comptables et les procédures de notification relatives aux états financiers consolidés I à V et à leur publication en vue de la formulation d'une opinion sur l'ensemble des états financiers; vérification des soldes et tests de validation des transactions pour 2019; suivi des recommandations précédentes du Commissaire aux comptes.</p>

15. En notre qualité de Commissaire aux comptes de l'OIT, nous prévoyons également d'effectuer quelques audits de projets à la demande de donateurs de fonds extrabudgétaires de l'OIT. Une lettre de mission distincte sera établie pour chaque requête de ce type.

## Gestion de l'audit

16. La gestion de nos audits repose sur des principes opérationnels solides et nous alignons étroitement nos méthodes sur les besoins de nos clients internationaux afin d'améliorer leur gouvernance interne et de fournir aux utilisateurs de leurs états financiers les meilleures garanties possibles quant à l'efficacité de leurs procédures de contrôle, telles qu'elles sont conçues et appliquées.

17. Le déploiement de nos auditeurs obéit aux principes d'efficacité que sont notamment la complémentarité des compétences, des formations techniques sur mesure et des mécanismes d'appui adéquats. Conformément aux Normes internationales d'audit, trois niveaux de contrôle permettent d'assurer la qualité de nos travaux d'audit.

Commission de vérification des comptes,  
République des Philippines